

République Française  
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220  
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 DECEMBRE 2015

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 9

Isabelle AUBIAN, Tony CHOLLET, Gérard EPOULET, Olivier FOUILLET, Alain GAUTHIER, Ludivine CHAUVINEAU, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER.

Absents excusés : Estelle AUTRET (pouvoir donné à Olivier FOUILLET), Alexandra CHABOT (pouvoir donné à Gérard EPOULET), Émilie CLOCHARD (pouvoir donné à Ludivine CHAUVINEAU), Rémy GADREAU (pouvoir donné à Monique MATHIS), Céline THROMAS, Daniel SORAIN (pouvoir donné à Claude MEUNIER).

Date de la convocation : 17/12/2015

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

## **1/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 24/11/2015**

Le compte-rendu du Conseil municipal du 24/11/2015 est adopté à l'unanimité sans observation.

## **2/ Délibérations**

### **a) Frais de déplacement des agents communaux**

Sur la demande du trésorier, il est nécessaire de délibérer sur ce point pour valider l'indemnisation des frais de déplacements des agents aux sessions d'information et de formation auxquelles ils sont inscrits via un ordre de mission réglementaire.

#### **Délibération n°77/2015**

***Le Conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :***

- ***La prise en charge par la collectivité des frais de déplacement et de repas des agents communaux, tous grades, toutes fonctions et statuts confondus dans le cadre des formations et réunions effectuées par les agents.***
- ***Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette décision.***

### **b) Travaux voirie**

Monsieur le Maire rappelle que lors des travaux réalisés au Marchais (création d'un réseau de buses), l'entreprise Bonneau a chiffré un surcoût pour sécurisation de la voirie en raison de la profondeur des fossés de 5 388 € au total ; c'est un pourcentage important du devis accepté et la remarque lui en a été faite. Les travaux seront engagés sur cette nouvelle base.

Monsieur le Maire précise qu'un rail de sécurité en bois va être posé par les agents pour protéger le nouveau fossé créé.

#### **Délibération n°78/2015**

***Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :***

- ***D'effectuer les travaux complémentaires nécessaires au busage du Marchais. Ces travaux seront effectués par l'entreprise BONNEAU qui a commencé le travail, pour un montant de 5388 € TTC.***
- ***D'imputer ce montant au Budget supplémentaire 2015 - Chapitre 21 – immobilisations corporelles - Article 2151 Réseaux de voirie.***
- ***D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette décision.***

### **c) Ouverture des crédits en investissement pour 2016**

#### **Délibération 79/2015**

Monsieur le Maire indique qu'à l'occasion d'une formation sur le budget communal, notre secrétaire de mairie a relevé l'utilité de mettre en place des lignes d'ouverture de crédits en Investissement avant l'adoption du budget primitif 2016.

Stéphane Pelletier précise qu'elles permettent de régler des dépenses que l'on aurait à faire en urgence dans l'attente du vote du budget 2016, dans la limite du quart des dépenses de l'année passée (hors capital à rembourser). Les sommes proposées sont bien inférieures et se totalisent à 32 000 €.

- **Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2015 : 287795.23 €  
(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)**

**Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 32 000 €.**

**Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :**

**- Opération 120**

**- Matériel et mobilier 2000 €**

**- Chapitre 21**

**- Bâtiments publics (21318) 10 000 €**

**- Réseaux de voirie (2151) 10 000 €**

**- Autres réseaux (21538) 5 000 €**

**- Autres immobilisations (2188) 5 000 €**

**Total : 32 000 €**

- **Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.**

### **3/ Informations / intercommunalité / Réunions / Rencontres**

#### **a) Compte-rendu des structures communautaires**

Monsieur le Maire indique qu'il n'a pas pu assister au dernier conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Niortais (C. A.N.), dont l'objet principal était le vote du budget et l'adoption des tarifs de l'année 2016.

Isabelle Aubian rend compte de la dernière réunion du **Conseil d'Exploitation des Energies Renouvelables (CEER) de la C.A.N. :**

- Organisation de balades "thermographiques" :

A travers un circuit dans la commune, sensibiliser les habitants aux déperditions énergétiques des logements par le biais d'une caméra thermique infra-rouge permettant de visualiser forces et faiblesses des habitations. Cette animation gratuite doit être faite l'hiver (pré-inscription obligatoire, 10 personnes minimum). Un repérage par l'animateur et l'accord des propriétaires des maisons, ainsi que la visite de l'intérieur d'un bâtiment public sont nécessaires (horaires: 18h30 accueil à La Communale, avant balade et focus sur certaines habitations ; 20h00 échange, analyse puis clôture et verre de l'amitié).

- Présentation du budget primitif 2016 :

3 bâtiments sont producteurs d'énergie renouvelable solaire (siège de la CAN, ateliers relais d'Echiré et station d'épuration de Frontenay-Rohan-Rohan). Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 58 300€ (similaires à 2015) et les dépenses d'investissement à 82 300€, supérieures à l'an passé du fait du projet d'équipement de la nouvelle station d'épuration d'Aiffres en panneaux photovoltaïques (étude en cours). Avis favorable à l'unanimité.

- Semaine du développement durable (30 mai - 5 juin 2016) :

Le bilan de la première édition 2015 a été fait : 5 projets, 1000 personnes sensibilisées ; thématique 2016 : la biodiversité, l'énergie et le climat. 12 dossiers seront sélectionnés. Une aide financière de 500€, avec aide à la création de support de communication et soutien logistique dans l'organisation des événements sont proposés. Les réponses des communes doivent parvenir à la CAN avant le 29 janvier 2016).

- Présentation du projet de formation de l'IFREE (Institut de Formation Régional d'Education à l'Environnement) en direction des élus référents au développement durable :

Accompagnement à la mobilisation des élus des conseils municipaux autour des questions et enjeux du développement durable (participation maximum : 15 communes) et accompagnement méthodologique dans la mise en place d'un projet de développement durable porté par la commune (participation maximum : 5 communes).

- Proposition de présenter le diagnostic lors d'un prochain conseil municipal.

- A la lecture du dossier paru dans le dernier Territoires de Vie sur le projet de territoire, les élus souhaitent réfléchir à la façon dont ils pourraient contribuer et ils l'ont fait savoir aux cabinet et services en charge du dossier, en vue de revenir vers le réseau développement durable des communes.

- Prochaine réunion le **mardi 2 février 2015 à 18h30 à Germond-Rouvre.**

#### **b) Compte-rendu de la Commission Aménagement et Environnement et du comité de pilotage des projets la Fougère et Espace ludique :**

Le cabinet a pris en compte le recueil des paroles des habitants pour les déplacements motorisés et piétonniers, stationnements, envies paysagères et végétalisées, aménagements de lieux de rencontre, ludiques et sportifs et, en fonction des données, il propose une première esquisse d'aménagement. Lors de la présentation en comité de pilotage, deux idées ont été débattues : le sens de la circulation (sens unique ou voie partagée) et l'ajout ou le redimensionnement du terrain de tennis.

Il a été question de la problématique de stationnement de certains habitants.

Les membres de la commission ont émis des réflexions supplémentaires : attention à la visibilité en sortant du lotissement, il faut faciliter la circulation et veiller à la sécurité, par exemple le passage des piétons serait à bien sécuriser sur le chemin du Chêne Rouvre (plateau surélevé ?), à la signalisation sur la route départementale pour l'aire de pique-nique.

Les éléments visibles de la route, les trouées dans la végétation sont à débattre : les membres du conseil municipal ne souhaitent pas approfondir cette demande pour des raisons de protection du bruit venant de la route.

Rue des Fougères : pour la zone sens finale à double sens, la préférence de la commission porte sur la mise à sens unique pour garder la végétation et pour sécuriser

Après discussion, le Conseil Municipal adopte le principe de laisser cette voie entièrement à double sens comme le cabinet d'études l'a préconisé en se référant aux déplacements actuels des habitants (et souhaitent que la végétalisation ne soit pas en pots).

Rue des écureuils : choix entre simple sens ou double sens qui entrainerait la perte de places de stationnement. La préférence va au sens unique pour faciliter le stationnement et la sécurisation.

Le Conseil Municipal choisit également cet aménagement.

Rue du Chêne Rouvre : les fossés seraient traités pour créer des zones refuges et des chicanes pour faciliter le double sens.

Les élus préfèrent les places avec herbe et en blocs, plutôt que du goudron (la Région financerait les parkings enherbés).

L'esquisse générale du terrain ludique et sportif est appréciée. L'ajout d'un terrain de tennis en plus d'un terrain multisport est rejeté : la commission et le conseil municipal sont favorables au fait de redimensionner un seul plateau selon la réglementation du tennis de compétition et y adjoindre les équipements d'un terrain multisport.

### **c) Compte-rendu des structures syndicales**

- **Syndicat Intercommunal de l'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray (SIAH)**

Claude Meunier indique que désormais, ordre du jour et compte-rendu de réunions sont adressés en mairies. Lors de la dernière séance, le plan de travaux d'effacement d'ouvrages sur les rivières a été arrêté ; l'intervention auprès des particuliers est calibrée pour être la même pour tous, en fonction des besoins identifiés, et la mairie reçoit un double des courriers adressés au particulier concerné (avis, entretien, suivi...).

- **Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO)**

Monique MATHIS rend compte de la réunion du 15 décembre, dont l'objet principal était le Débat d'Orientation Budgétaires 2016 et la délibération sur les tarifs : les prix de l'eau sont relevés de 5% en production et de 2% en distribution pour les habitants ; les autres tarifs (assainissement, travaux de réparation) ont fait l'objet d'ajustements limités. Le SECO a entériné le reversement à 2 communes (dont Germond-Rouvre) d'un abondement de 2009 qui n'avait plus d'objet.

Le renouvellement de l'assurance du syndicat a donné lieu à un appel d'offres en 4 lots et à une économie intéressante. La concertation élargie prévue pour le programme Re.Sources a démarré et le calendrier des réunions est diffusé aux participants.

### **4 / Questions diverses**

- Réunion d'habitants pour l'accueil éventuel de réfugiés, en présence de l'Association pour la Reconnaissance et la Défense des Droits des Immigrants (ARDDI).

La municipalité a pris contact avec l'A.R.D.D.I. de Niort afin de mener une réflexion sur un éventuel accueil de migrants sur notre commune. En présence d'un membre de cette association, des personnes intéressées par le sujet, (élus, membres du CCAS, bénévoles d'associations de notre commune) se sont réunis en décembre pour engager la discussion et pour évoquer les possibilités d'accueil de réfugiés sur le territoire communal.

Ont été débattus discutés : les possibilités de logement, de transport, l'accompagnement pour les démarches administratives, le ravitaillement auprès des associations caritatives, les disponibilités pour l'apprentissage de la langue française, la réglementation concernant l'octroi de statut de réfugiés... Dans ce contexte, la municipalité va se rapprocher de la préfecture pour vérifier la possibilité réglementaire d'accueil dans les anciennes chambres d'hôtes fermées, contactera la municipalité d'Echiré et rencontrera la municipalité de Benêt qui s'est engagée dans cette démarche.

- Réunion publique du 17 décembre

Une quarantaine de personnes sont venues et ont bénéficié de la présentation du nouveau site internet de la commune.

- Vœux des communes du Pôle Nord

Les vœux de la commune à la population sont fixés au vendredi 8 janvier à 18h30 à la salle des fêtes. Monsieur le Maire essaiera d'être présent aux cérémonies de ses confrères des communes voisines et les a invités aussi

- Distributeur automatique de pains :

M. Merlet fils, boulanger à Montplaisir, et la Municipalité ont échangé en vue de l'installation d'une machine à pain (distributeur automatisé) devant la mairie de Germond-Rouvre, pour un essai de 6 mois. Monsieur le Maire a vérifié que M. Rivière d'Echiré qui livre la cantine n'était pas intéressé. Un accord de principe est donc donné à M. Merlet. Seul coût à charge de la commune : le branchement électrique. Un autre distributeur pourra faire l'objet d'une réflexion pour un projet sur Rouvre.

- Acquisition :

Depuis hier, la commune est devenue propriétaire de la parcelle de Monsieur Bonadé à Germond l'accord de rachat convenu avec le propriétaire voisin, qui est en train de vendre sera transmis a priori à son acquéreur.

- Point sur la réserve incendie aux Fichères :

Une réunion avec les habitants du secteur va être organisée via les maires des communes riveraines concernées pour définir l'emplacement de la réserve, aucune solution n'ayant été trouvée pour l'instant. Monsieur le Maire précise avoir reçu une fin de non-recevoir de la part du Maire de Champdeniers pour une éventuelle participation sur la réserve en cours d'installation à la Maison Neuve et Tripozeau (bénéficiant aussi à Bourgerit).

- Mosaïque :

Monsieur le Maire présente aux élus la mosaïque réalisée pour la commune avec le nouveau logo, par la responsable de l'atelier, Irina Moreau, en remerciement de l'autorisation d'occupation de locaux donnée à l'ancienne mairie de Germond (site de la Communale)

- **Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 26 janvier 2016 à 18h30.**

Fin du conseil municipal à 20h45.